

René FORNEY  
4 chemin Montrigaud  
38 000 Grenoble  
Tél. : 07 63 15 66 46

Grenoble, le mardi 24 janvier 2023  
Lettre RA 1A 195 356 9969 6

Objet : Instruction criminelle à Grenoble  
Cabinet Doyen 22152 du 7/12/22

À Monsieur Yvon RAYMOND  
143 avenue René Guiraud  
34130 Lansargues  
(0952 00 90 65)

Bonjour,

C'est avec étonnement que j'ai appris le décès de votre sœur de six ans plus jeune que vous, alors que j'étais certain qu'elle vivrait bien plus longtemps que moi.

J'ai pensé un moment qu'elle avait pu être rongée par le remord de s'être associé à une bande de pieds nickelés de la police aux casiers judiciaires bien garnis pour me dépouiller des biens de la communauté afin de partir à la retraite après 15 ans d'activité comme l'indique sa demande à la mairie d'Échirolles.

**Depuis le tir de Flash-Ball dans ma tempe qui aurait dû me mener au cimetière**

comme elle, je pense qu'elle devenait un danger pour tous ceux qui (avec elle) avaient utilisé la corruption, et, que ces gens là aient pu la faire disparaître par l'apparence discrète d'un accident de la vie. (Voir ma lettre à l'IGPN du 27/12/22) Ma vidéo <https://youtu.be/AhJjrQ8wnWg>

Si je ne m'étais pas réveillé de ce tir mortel dans ma tempe, aucun scanner n'aurait été effectué, aucune analyse sanguine n'aurait été effectuée, aucun électrocardiogramme n'aurait été effectué, et, je serais officiellement mort d'un banal accident de la vie supposé du type AVC ou arrêt cardiaque sans la moindre recherche de médecin légiste. Personne n'aurait soupçonné ma fracture crânienne (bien en dehors de l'hématome dû au contact avec la chaussée lors de ma perte de connaissance instantanée) qui a intrigué les médecins pendant mes 24h passées aux urgences du CHU.

**Ce que je vous suggère**, c'est de réfléchir aux conditions de sa mort, et, d'envisager mon hypothèse autre, d'envisager de contacter le juge d'instruction avec les références ci-dessus (Vous pouvez aussi me mettre en copie, cela empêchera d'étouffer votre éventuel signalement).

Vous pouvez ignorer cette lettre et penser que cela ne changera rien ni pour vous ni pour elle, mais, d'autres personnes vont subir le même sort d'assassinats parce qu'on laisse faire.

Les juges peuvent demander une autopsie sur votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.